

GAVRAY—LE MESNIL-AMAND—LE MESNIL-ROGUES—SOURDEVAL-LES-BOIS

Tél. mairie : 02 33 91 22 11 — www.gavraysursienne.fr — mairie@gavray.fr — Ville de Gavray-sur-Sienne

La mairie de Gavray-sur-Sienne est ouverte le lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h,
Le mardi de 9h à 12h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Janvier 2026

Calendrier des manifestations

(connues à la date de rédaction)

- Jusqu'au 31 janvier** : Exposition à la mairie de Jean-Pierre Pornon
- Sam 3** : Voeux du Maire, salle des fêtes
- Mer 7** : Marché aux veaux, 11h place du Champ de Foire
- Jeu 8** : Foire aux moutons, 14h30, place du Champ de Foire
- Jeu 8** : Randonnée, départ 14h, salle des fêtes, organisée par le Maison du Tourisme
- Lun 12** : Pause café des aidants, à la RPA, organisée par le CLIC du coutançais.
- Mer 14** : Animation musicale, à la RPA, pour les plus de 60 ans, sur inscription au 02.33.91.22.18, organisée par le CCAS.
- Dim 18** : Cinéma à la salle des fêtes, organisé par Familles Rurales, la ligue de l'enseignement Normandie et la commune.
- Ven 30** : Atelier cuisine, à la RPA pour les plus de 60 ans, sur inscription au 02.33.91.22.18, organisé par le CCAS.

Retrouvez toutes les informations concernant la ville sur www.gavraysursienne.fr, la page Facebook et sur la page Instagram.

INFOS

Bonne année !!

Le conseil municipal et les agents communaux vous adressent leurs vœux les plus chaleureux.
Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité, réussite et qu'elle soit riche en projets et vitalité !



Service Habitat Jeune du Pays de Coutances

Le rôle du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est d'accompagner les jeunes de 16 à 30 ans dans leurs parcours résidentiel ou vers un logement autonome. Il informe et oriente sur toutes les conditions d'accès, les droits, les devoirs ainsi que les aides financières.

Il propose une **bourse au logement** de la chambre chez l'habitant au F4, vide ou meublé grâce à un travail en partenariat avec les propriétaires.

Grâce au dispositif **Pass Logement Jeune**, il sécurise le projet de logement autonome en proposant de la gestion locative qui facilite l'accès au logement pour les jeunes actifs.

Si vous êtes propriétaire et si vous souhaitez louer un logement ou une chambre, contacter le CLLAJ.

Il permet une **cohabitation intergénérationnelle solidaire** en permettant à un jeune de vivre chez une personne âgée disposant d'une chambre libre.

Renseignements :
06 37 38 96 43 - 07 49 46 08 67
cllaj@ccas.coutances.fr
162 rue Régis Messac
50200 coutances



Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h30

Dicton du mois

« Janvier sec et sage promet un bel été. »

Permanences

DES MAIRIES DELEGUEES

- **Le Mesnil-Amand** - 02.33.61.70.05
Samedi 11h-12h
- **Le Mesnil-Rogues** - 02.33.61.33.60
Lundi 15h-17h
- **Sourdeval-Les-Bois** - 02.33.61.79.91
Lundi 15h-17h

À LA MAIRIE DE GAVRAY-SUR-SIENNE

- **France Services** : lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mardi de 9h à 12h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- **ADMR** : Le mardi de 9h30 à 11h15
- **Assistante Sociale** : Uniquement sur rendez-vous (02.33.91.14.00)
- **Mission Locale** : Le jeudi de 13h45 à 17h sur RDV

HOME SOLIDARITE 02.33.49.59.45

Lundi : 13h30-16h30
Mercredi : 10h-12h et 13h30-16h30
Samedi : 10h30-16h30

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS Mercredi et samedi : 10h30 à 12h

CLUB 3ème JEUNESSE
Après-midi jeux à la salle de la RPA
1er et 3ème vendredi du mois

FAMILLES RURALES 02.33.70.46.96 Ludothèque

Les halles - 10 place de la Mairie
Mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h
Jeudi 13h30-18h et Samedi 9h-12h
Minis explorateurs : les mardis
Soirée jeux : les vendredis

• **Espace Public Numérique (EPN)**
Jeudi après-midi, vendredi matin

CRÈCHE "les lutins de la Sienne" 02.33.59.99.61

• **Relais Petite Enfance (RPE)**
Accueil : lundi de 13h30 à 17h30
Matinée d'éveil, ouverte aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s : lundi de 9h à 12h.

VOS MARCHES

- Samedi et mercredi matin
- Mercredi matin : marché aux veaux
- Tous les 1ers jeudis, foire aux moutons
- Place du Docteur Beck**
- Mercredi : pizza
- Jeudi : grillades (midi)

DECHETTERIE Jusqu'au 31/03
Lundi, mercredi, vendredi 14h-17h
Samedi 10h-12h et 14h-17h

OFFICES RELIGIEUX

Samedis : 10 et 24
Dimanche : 18

Extraits du Conseil Municipal du 2 décembre

L'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site www.gavraysursienne.fr, rubrique : municipalité

D20251102. REVITALISATION DU BOURG DE GAVRAY : DETR PHASE 2- PLAN DE FINANCEMENT

Dans le cadre des travaux de revitalisation du bourg de Gavray, Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier de DETR Phase 2 (aménagement des quais et de la place des Tilleuls) a été déposé au cours du mois de juin et qu'il convient de faire une demande de report de ce dossier sur l'année 2026. Monsieur le Maire propose au conseil un nouveau plan de financement suite aux éléments connus à ce jour.

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Organisme	Montant
Maîtrise œuvre, CT, SPS	37 471.00	Etat- DETR	350 000.00
Aménagement	734 066.00	Région- Contrat Territoire	70 380.85
Eclairage public	92 905.00	Département – CPS	250 050.00
Aléas et autre frais	53 618.00	Agence Eau	90 000.00
SHEMA	35 610.00	Autofinancement- Emprunt	193 239.15
TOTAL	953 670.00	TOTAL	953 670.00

D20251103. REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE GAVRAY. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION.

Le Maire rappelle qu'un contrat de territoire entre la Région Normandie et la communauté de communes Coutances Mer et Bocage a été signé le 12 mai 2025 pour financer les projets structurants du territoire entre 2023-2027. Au sein de ce contrat, le projet de revitalisation du bourg de Gavray a été inscrit pour un montant de 220 000 € correspondant à un taux de financement de l'opération à hauteur de 7.38 %. [...]

DEPENSES		RECETTES	
Etudes	40 000 €	ETAT (DETR)	703 921 €
Honoraires	195 430 €	AGENCE EAU	220 000 €
Travaux	1 790 257 €	REGION	157 446 €
Frais divers	8 000 €	DEPARTEMENT (CPS)	535 440 €
Rémunération SHEMA	99 720 €	DEPARTEMENT (Amendes de Police)	22 269 €
		DEPARTEMENT (enrobés)	47 500 €
		AUTOFINANCEMENT	446 832 €
TOTAL	2 133 408 €	TOTAL	2 133 408 €

M. DELAMARCHE, membre de l'union des commerçants informe que l'association mène également des réflexions pour dynamiser l'offre commerciale. Des éléments seront transmis lors d'un prochain conseil. [...]

D20251104. DÉPLACEMENT MONUMENT AUX MORTS.

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il lui a été confirmé par l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre et la Direction des Affaires Culturelles de Normandie que le déplacement du monument aux morts de Gavray non classé, relève de la compétence du maire de la commune ; toutefois il est préconisé de faire acter ce déplacement par une décision du conseil municipal après en avoir consulté l'association des anciens combattants. [...]

D20251106. PONT DE LA PAIX. CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire présente au conseil deux projets de conventions avec le Département concernant les travaux qui seront réalisés au niveau du Pont de la Paix :

-Une convention relative à la mise en place d'un garde-corps architectural sur le Pont de la Paix. Ainsi le garde-corps choisi par la commune sera posé par l'entreprise en charge des travaux pour le Département et la participation du Département est fixée à 210 € HT par mètre linéaire soit une estimation de 10 500 € HT (le montant définitif sera ajusté en fonction du linéaire effectivement posé). [...]

D20251107. SERVICE ASSAINISSEMENT. REDEVANCE FORFAITAIRE ET TAXE ASSAINISSEMENT : RÉVISION DES TARIFS :

Pour les abonnés du service de Gavray, à compter du 1^{er} janvier 2026 (relevé des compteurs eau en décembre)

- Redevance fixe annuelle de 100.00 €.
- Redevance sur consommation établie à 2.30 € par m³ d'eau consommé.

Pour les abonnés du service de Le Mesnil-Rogues, à compter du 1^{er} octobre 2026 (relevé des compteurs eau en septembre)

- Redevance fixe annuelle de 74.00 €
- Redevance sur consommation établie à 1.75 € par m³ d'eau consommé

Pour les abonnés du service de Sourdeval les Bois, à compter du 1^{er} janvier 2026 (relevé des compteurs eau en décembre) :

- Redevance fixe annuelle de 74.00 €
- Redevance sur consommation établie à 1.75 € par m³ d'eau consommé.

Prochain Conseil Municipal le 20 janvier

En cas d'URGENCE : Médecins : 15 (SAMU) - Dentistes : 02 33 72 40 32 - Vétérinaires : 02 33 61 40 43

Médecin : Dr Delaunay 02.61.69.08.18

Infirmiers : SCP Charuel - Laurent - Iziquel - Richard 02.33.51.06.02

Médecin : Dr Savary 02.33.61.79.80

Diers - Duplenne 02.33.51.06.53

Médecin : Dr Ozenne 09.82.65.30.97 (uniquement le vendredi)

Pédicure podologue : E. Dijoux 06.50.41.29.92

Kinésithérapeutes : A. Sarrazin - O.Fréret - J-B. Beaufills - C. Houteville 02.33.61.70.55

Psychologue : C.Glissoux-Lecrosnier 06.08.92.25.72

Hypnothérapeute : A-L. Dupuis 02.33.60.59.66

Réflexologie plantaire : P. Drayton 06.83.43.92.87

Dentiste : Dr Fevre 02.33.61.40.33

Orthophoniste : E. Couenne 07.43.25.67.27

Pharmacie de garde le dimanche : 3237

Prothésiste capillaire et déblocage émotionnel : Entreprise Vanyna 06.73.59.91.66